



Bisdom van Haarlem

Afdeling Publiciteit

Postbus 1053, 2001 BB Haarlem
telefoon 023 – 511 26 60
06-21278385
telefax 023 – 511 26 59
wpeeters@bisdomhaarlem.nl

Haarlem, le 18 septembre 2007

Traduction

COMMUNIQUÉ

À la suite d'une ordination sacerdotale non autorisée et invalide, une peine d'excommunication vient d'être prononcée à Rome par la Congrégation de la Foi à l'encontre de certains membres d'un mouvement canadien du nom d' « *Armée de Marie* ». Ce mouvement se base sur des « visions » de sa fondatrice, une certaine Marie-Paule Giguère. Il se réfère par ailleurs à quelques révélations privées dont celles de Fatima, de Paris et d'Amsterdam. Surtout, il opère une confusion entre la dévotion à la *Dame de tous les Peuples* et des idées erronées, jetant le discrédit sur l'ensemble de cette dévotion. Pour ne citer qu'un exemple, la fondatrice se fait passer pour la réincarnation de la Vierge Marie. Dès 1987, les évêques canadiens ont interdit le mouvement.

Il y a environ trente ans, longtemps donc avant cette interdiction, Marie-Paule Giguère s'est rendue à Amsterdam. Dans ses écrits, elle prétend que la voyante d'Amsterdam, Ida Peerdeman, a appuyé sa « mission ». Des témoins directs confirment l'existence de cette rencontre, mais selon eux, Ida Peerdeman a clairement pris ses distances vis-à-vis de Marie-Paule Giguère. Aucun document, que ce soit dans les archives de la Fondation « Dame de tous les Peuples » ou dans celles de l'évêché, ne vient corroborer les allégations de Madame Giguère, aucun n'y fait la moindre allusion. De même, les « Messages d'Amsterdam » ne contiennent aucun texte ni aucune allusion qui pourrait étayer ces allégations d'une « mission » particulière.

En 2004, dans une réponse écrite adressée à l'archevêque de Québec qui l'interrogeait sur le sujet, l'évêque de Haarlem (Amsterdam) excluait formellement « *tout lien entre la dévotion à la Dame de tous les Peuples et le mouvement de Marie-Paule Giguère* ». Il affirmait qu'il est « *évident que tant la Fondation Dame de tous les Peuples que lui-même s'en écarte complètement* ».

Les médias confondent souvent ce mouvement canadien avec la Fondation Dame de tous les Peuples. Qu'il soit clairement établi que les deux n'ont rien à voir l'un avec l'autre. C'est une des raisons pour lesquelles l'évêque se réjouit de la décision de la Congrégation de la Foi, qui, il l'espère, mettra un terme à cette confusion de manière à ce que cette belle dévotion d'actualité à la Dame et Mère de tous les Peuples puisse prendre tout son essor dans la plus grande authenticité.

service de presse de l'évêché/wp